

Messages clés

Mucolytiques, mucofluidifiants et héliidine Contre-indication chez le nourrisson de moins de 2 ans

- 1) **Les spécialités mucolytiques** (carbocistéine, acétylcystéine) **et mucofluidifiantes** (benzoate de méglumine) **administrées par voie orale, ainsi que l'héliidine, sont désormais contre-indiquées chez le nourrisson de moins de 2 ans**, en raison d'un risque de surencombrement bronchique, confirmé par les résultats d'une enquête de pharmacovigilance.

Les AMM ont donc été modifiées et les spécialités strictement indiquées chez le nourrisson sont retirées du marché.

Ces mesures sont mises en application à partir du **29 avril 2010**.

- 2) **La prise en charge de la toux productive chez le nourrisson repose sur :**

- la **désobstruction nasale** pluri-quotidienne (notamment avant le repas et au coucher) au sérum physiologique ou avec une autre solution saline ;
- l'**éviiction de l'exposition au tabac** (ne pas fumer au domicile y compris dans une autre pièce que celle dans laquelle dort le nourrisson) ;
- La **kinésithérapie respiratoire** de drainage bronchique peut apporter un complément à ces mesures en cas d'encombrement bronchique ;
- l'**information à délivrer aux parents sur les mesures hygiéniques habituelles** à respecter (surélévation légère de la tête et du thorax pendant le sommeil, hydratation régulière, atmosphère fraîche).

L'Afssaps a élaboré ces messages clés avec la collaboration de MG France, de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), du Syndicat des médecins libéraux (SML), d'Union Généraliste, du Regroupement des sociétés scientifiques de médecine générale (RSSMG), et de l'Ordre des médecins

Ce document est disponible sur le site internet de l'Afssaps : www.afssaps.fr /infos de sécurité sanitaire / lettres aux prescripteurs